

Image not found or type unknown



Attestation droit à l'image des personnes photographiées.

Par **Barbara76**, le **07/06/2016** à **18:50**

Bonjour,

J'ai créé une cession de droit à l'image pour des personnes que j'ai photographié.
Sur cette attestation, j'ai mentionné mon adresse, est-ce que cela est obligatoire? merci.